

# MAIRIE SAINT RAMBERT D'ALBON

## PASSEPORT BIOMÉTRIQUE

### UNIQUEMENT DES DOCUMENTS ORIGINAUX

ATTENTION la liste des pièces n'est pas exhaustive. Les services préfectoraux peuvent demander des justificatifs supplémentaires selon les indications.

- Présence obligatoire du demandeur au dépôt et au retrait du dossier/ dossier à préparer et imprimer sur : [ants.gouv.fr](http://ants.gouv.fr)
  - Une CARTE D'IDENTITE en cours de validité
- OU**
- Une Copie Intégrale ACTE DE NAISSANCE à demander à la Mairie du lieu de naissance (moins de 3 mois)
  - 1 PHOTO d'identité datant de moins de 6 mois, de face tête nue sur fond uni et clair (format 35X45 mm, le fond blanc est proscrit), (Les photographies informatisées ne sont pas acceptées).
  - TIMBRE (bureau tabac **OU** sur le site internet « [timbres.impots.gouv.fr](http://timbres.impots.gouv.fr) ») :
    - Pour un majeur : 1 TIMBRE FISCAL DE 86 €
    - Pour un mineur de 15 ans et plus : 1 TIMBRE FISCAL DE 42 €
    - Pour un mineur de moins de 15 ans : 1 TIMBRE FISCAL DE 17 €
  - JUSTIFICATIF DE VOTRE DOMICILE :
    - Facture de consommation, gaz, téléphone, portable, d'eau datant de moins de 1 an ou avis d'imposition ou d'habitation valide à l'année.
    - Lettre d'hébergement et un justificatif personnel à la bonne adresse.
    - Pièce d'identité de l'hébergeant.
  - Pour les mineurs :
    - présence obligatoire du mineur et du représentant légal, muni d'une pièce d'identité : Père, Mère ou Tuteur
    - si parents non mariés : autorisation écrite de l'autre parent.
  - Jugement de divorce définitif en entier (document original)

### RENOUVELLEMENT

- Rapporter l'ancien passeport
- Déclaration de perte ou de vol (document original)

**A PARTIR DU 1<sup>ER</sup> AOUT 2018**, les demandes de carte nationale d'identité et passeport seront reçues uniquement sur rendez-vous les jours suivants : MARDI, MERCREDI, JEUDI et VENDREDI

De 9h00 à 11h45 et de 13h30 à 16h15

Pour prendre RENDEZ-VOUS : 04.75.31.01.92